



# REGLEMENT



## LA SINUEUSE #3

*Course 10km chronométrée, inscrite au Challenge Banque Populaire Grand Ouest, ouverte aux Femmes et aux Hommes*

**Co-organisation : SINO et Saint-Malo Sports Loisirs**

### **Parcours :**

**Départ - Arrivée** : place Georges Coudray - quartier de Paramé à Saint-Malo

**Parcours** : 2 boucles x 5km sur route / quartiers de Paramé et Courtoisville à Saint-Malo

**Horaire de départ : 9H30**

### **Personnes autorisées / Effectif = 1000 coureurs**

-Les mineurs, à partir de 16 ans sur présentation de la Carte d'Identité Nationale et d'une autorisation parentale

-Les personnes majeures, dès 18 ans, sur présentation de la Carte d'Identité Nationale

### **Inscriptions**

- **Par Internet sur le site** : [www.nextrun.fr](http://www.nextrun.fr) au plus tard le samedi 26 octobre à 12h00.

Coût : 11€

- **Sur place le jour de la course**

Coût : 13€ - Majoration de 2€

Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

### **Retrait des dossards et remise du tee-shirt [rose] pour la course**

**Samedi 26 octobre** : de 14h00 à 20h, au village de la course situé au Collège Choisy (Saint-Malo).

**Dimanche 27 octobre** : de 7h30 à 8h30, au village de la course, dans l'enceinte du collège Choisy de Paramé (Saint-Malo)

- **Licenciés FFA** (compétition, running), Pass running FFA

- **Pour tous les autres compétiteurs** : **Présentation d'un certificat médical (ou copie) de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'1 an à la date de la course (27 octobre 2019)**

### **Ravitaillement**

Au 2,5<sup>ème</sup> km, en-bas du boulevard de Rochebonne

### **Secours**

L'organisme de référence sollicité est La Croix Rouge Française, représentée par Kevin GUIHARD. Le dispositif de secours intègre une équipe de 4 secouristes et 1 véhicule.

### **Classement**

Les 3<sup>èmes</sup> Femmes et les 3<sup>èmes</sup> Hommes au scratch et tous les 1<sup>ères</sup> Femmes et 1<sup>ers</sup> Hommes par catégorie d'âge.

### Récompenses – lots

- Un tee-shirt sera remis à chaque participant.
- Récompense aux 3ers Hommes et 3ères Femmes à La Sinueuse + 3ères Femmes à La Malouine
- Récompense par catégories (homme et femme) : 1<sup>er</sup> cadet (-18 ans) – 1<sup>er</sup> Junior – 1<sup>er</sup> Espoir – 1<sup>er</sup> Senior – 1<sup>er</sup> Master 1 – 1<sup>er</sup> Master 2 – 1<sup>er</sup> Master 3 – 1<sup>er</sup> Master 4
- Tombola par tirage au sort (du nom) : 3 lots

### Assurance

Conformément à la réglementation, l'organisation a souscrit une assurance Responsabilité Civile pour ses bénévoles et les non-licenciés. Les coureurs licenciés sont couverts par l'assurance liée à leur licence. Il est conseillé aux pratiquants non-licenciés de souscrire une police d'assurance « individuel accident ».

### Annulation

En cas de force majeure, de circonstances pouvant mettre en danger les participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler la compétition, sans que ceux-ci puissent prétendre à remboursement.

### Exploitation d'images et coordonnées

Les participants s'engagent à n'exercer aucun recours à l'encontre de l'association *SINOO*, sponsors ou médias, pour l'utilisation sur tous supports, y compris Internet, de leurs images à fin promotionnelle. Les coureurs peuvent demander, par écrit lors de l'inscription, la non publication de leurs noms dans les résultats.

**Toute inscription implique l'acceptation de ce dit règlement.**

## **2/LA MALOUINE #2 by SINOO**

***Course ou marche 5km non-chronométrée, réservée exclusivement aux Femmes***

**Co-organisation : SINOO et Saint-Malo Sports Loisirs**

### Parcours :

**Départ - Arrivée** : place Georges Coudray - quartier de Paramé à Saint-Malo

**Parcours** : 1 boucle (5km) sur route / quartiers de Paramé et Courtoisville à Saint-Malo

**Horaire de départ : 10H30**

### **Personnes autorisées / Effectif = 1000 participantes**

-Les mineures, à partir de 12ans sur présentation de la Carte d'Identité Nationale et d'une autorisation parentale

-Les personnes majeures, dès 18 ans, sur présentation de la Carte d'Identité Nationale

### Inscriptions

- **Par Internet sur le site** : <http://www.nextrun.fr> au plus tard le samedi 26 octobre à 12h00.

Coût : 8€

- **Sur place le jour de la course**

Coût : 9€ - Majoration de 1€

Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

***Il n'est pas nécessaire de fournir un certificat médical pour participer à La Malouine #2 by SINOO (contrairement à La Sinueuse).***

### **Remise du tee-shirt [rose] pour la course**

**Samedi 26 octobre** : de 14h00 à 20h, au village de la course, au collège Choisy de Paramé (Saint-Malo)

**Dimanche 27 octobre** : de 8h30 à 9h30 au village de la course, dans l'enceinte du collège Choisy de Paramé (Saint-Malo)

### **Ravitaillement**

Au 2,5<sup>ème</sup>km, en bas du boulevard de Rochebonne

### **Secours**

L'organisme de référence sollicité est La Croix Rouge Française, représentée par Kevin GUIHARD. Le dispositif de secours intègre une équipe de 4 secouristes et 1 véhicule.

### **Récompenses**

Aux 3ères Femmes

Tombola par tirage au sort (du nom) : 3 lots

### **Assurance**

Conformément à la réglementation, l'organisation a souscrit une assurance Responsabilité Civile pour ses bénévoles et les non-licenciés. Il est conseillé aux participantes de souscrire une police d'assurance « individuel accident ».

### **Annulation**

En cas de force majeure, de circonstances pouvant mettre en danger les participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler la compétition, sans que ceux-ci puissent prétendre à remboursement.

### **Exploitation d'images et coordonnées**

Les participants s'engagent à n'exercer aucun recours à l'encontre de l'association SINOO, sponsors ou médias, pour l'utilisation sur tous supports, y compris Internet, de leurs images à fin promotionnelle. Les coureurs peuvent demander, par écrit lors de l'inscription, la non publication de leurs noms dans les résultats.

**Toute inscription implique l'acceptation de ce dit règlement.**